



Délibération du Conseil Communautaire

Le mercredi 18 décembre 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Tocane Saint Apre sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 13 décembre 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	57	
Titulaires présents	46	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Christine Berthé – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier-Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup -Philippe Bogaert -Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond -Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye -Géry Denis -Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier - Laurent Casanave – Christine Laurent -Dominique Caillou - Catherine Esculier -Romain Perruchaud -Philippe Chotard -Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche -Joël De Luca – Gérard Caignard -Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg -Pierre Janaillac -Denis Ferrand- Edwige Badel -Joëlle Saint Martin -Marion Lafaye -Patrick Lachaud- Muriel Morlion
Suppléants présents	2	Stéphane Faure pour la commune de Saint Victor David Boucard pour la commune de Verteillac
Titulaires absents	11	Lisa Boyer – Philippe Boismoreau -Joël Constant -Clément Lemerrier -Nicolas Platon -Christophe Rossard – Jean-Pierre Paretour -Priça Mortier – Jean-Claude Arnaud -Julie Bordet -Régis Defraye
Procurations	8	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Philippe Boismoreau à Francis Lafaye Joël Constant à Bruno Limerat Clément Lemerrier à Ludovic Gillaizeau Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Christophe Rossard à Yves Mahaud Jean-Pierre Paretour à Joël de Luca Julie Bordet à Denis Ferrand

DELIBERATION N° 2024 /177 : (Code Nomenclature /7.10)**DATE : 18 DÉCEMBRE 2024****RAPPORTEUR : Jean-Pierre Chaumette****OBJET : Tarifs 2025 des régies de l'OTI, de la Maison de la Dronne et du site des tourbières de Venduire et de la sous régie de l'OTI au Centre Sport Nature**

Considérant que certaines prestations à caractère touristique sont facturées aux usagers et aux prestataires, il est proposé au Conseil communautaire d'appliquer les tarifs suivants à l'OTI et aux sites touristiques intercommunaux pour la fin d'année 2024 et l'année 2025 :

BOUTIQUE

GOODIES	Tarif de Base	Tarif adhérent OT - 10%
• Gourde	- 5,00 €	- 4,50 €
• Tote Bag	- 5,00 €	- 4,50 €
• Tour de cou	- 1,50 €	- 1,35 €
• Gobelet	- 1,50 €	- 1,35 €
• Sac Spécial (Tote bag + Gourde + Tour de cou + Gobelet)	- 10,00 €	- 9,00 €

JEUX	Tarif de Base	Tarif adhérent OT - 10%
• Jeu de société Circino	- 24,95 €	- 22,45 €

SAC A DOS DU PETIT EXPLORATEUR	Tarif de Base	Tarif adhérent OT
VENTE		Sans objet
• Vente du sac sans livret	- 11,00 €/sac	
• Vente du livret seul	- 4,00 €/livret	
LOCATION		
• Location du sac	- 10,00 €/sac	
• Perte ou non remise du sac à dos entier	- 15,00 €	
• Perte ou non remise du matériel	- 5,00 €	
Dégressivité de 50% à partir du 3 ^{ème} sac loué (Le sac à dos peut être loué au maximum pour 7j.)		

LIBRAIRIE	Tarif de Base	Tarif adhérent OT
• Topo guide pdipr (suivant le territoire)	- 2,30 € ou 3,00 € ou 3,50 €	Sans objet
• Plan guide vtt	- 2,00 €	
• Carte Postale (suivant la carte)	- 0,50 € ou 1.00 €	
• Livre « Balade et rando au fil de l'eau »	- 13,50 €	
• Livret des randos du Périgord inattendu	- 4,50 €	

L'Office de Tourisme souhaite également vendre l'ensemble des produits qu'il propose sur l'ensemble de ses sous-régies (Maison des Tourbières, Maison de la Dronne, Bureau mobile et Centre Sport Nature).

SERVICES

SERVICES	Tarif de Base	Tarif adhérent OT
<ul style="list-style-type: none"> • Photocopie A4 • Photocopie A3 • Dépôt de dépliant (<i>prestataire hors CCPR</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - 0.30 € (<i>n&b</i>) et 0.50€ (<i>couleurs</i>) - 0.80 € (<i>n&b</i>) et 1.00€ (<i>couleurs</i>) - 30.00 € 	Sans Objet

SITES ET ANIMATIONS

DORDOGNE EN FAMILLE	Tarif de Base
<ul style="list-style-type: none"> • Dordogne en Famille MDT (<i>Parcours extérieur</i>) • Dordogne en Famille MDD (<i>Journée au moulin - barque matin et atelier après-midi</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuit - 7,00 €/pers (<i>pour les 5 à 12 ans</i>)
VISITES ET ANIMATIONS	Tarif de Base
<ul style="list-style-type: none"> • Animation ou atelier • Visite commentée groupe (<i>mini 10 pers</i>) • Visite commentée simple à la MDT • Visite à thème ou Visite nocturne (<i>Pour la MDD - 5 pers maxi pour les barques - hors D. en Famille</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - 5,00 €/pers (<i>tarif unique</i>) - 3,00 €/pers (<i>tarif unique</i>) – Gratuit pour 1 accomp. - 5,00 €/pers (<i>+ de 12 ans</i>) – Gratuit (<i>- de 12 ans</i>) - 8,00 €/pers (<i>+ de 12 ans</i>) - 4,00 €/pers (<i>- de 12 ans</i>)
BALADE LIBRE EN BARQUE (MDD)	Tarif de Base
<ul style="list-style-type: none"> • Barque à rames 1h (<i>6 pers maxi</i>) 	- 15.00 €/barque
CARTES DE PECHE (MDT)	Tarif de Base
<ul style="list-style-type: none"> • Carte de pêche (<i>pour 1 an</i>) • Carte de pêche (<i>à la journée</i>) • Enfant de – de 6 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - 15,00 €/pers - 3,00 €/pers - Gratuit
SOUVENIRS DES TOURBIERES (MDT)	Tarif de Base
<i>(Un peu de tourbe dans un contenant à définir)</i> <ul style="list-style-type: none"> • L'unité 	- 4,00 €
BOISSONS	Tarif de Base
<ul style="list-style-type: none"> • Boissons soda • Bouteille d'eau (<i>50cl</i>) • Café 	<ul style="list-style-type: none"> - 2,00 € - 1,00 € - 1,00 €

Il est également proposé la validation d'un tarif préférentiel pour les clients des campings sur présentation d'un justificatif qui sera défini avec les prestataires - Réduction de 1€ sur les tarifs :

- Dordogne en Famille
- Visites et animations

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE l'ensemble des propositions, tarifications et modalités.

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 56

Votes contre : 0

Abstentions : 0

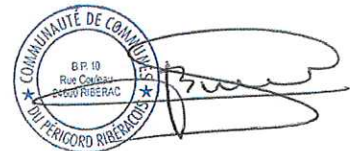
Publié le 24/12/2024

**Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet**

**Le secrétaire de séance
du 18 décembre 2024
Jean-Marcel Beau**



Signé électroniquement le 20/12/2024 à 10:1
par Jean-Marcel BEAU



Signature numérique de Jean Marcel BEAU's Digital Signat
Vice-Président
Le 20/12/2024 10:18:05